LETTRE RECTIFICATIVE N°1

au Contrat Uniforme d'Utilisation Matériel Roulant Ferroviaire Préservé

S'applique aux documents suivants :

Document	Version
Annexe 8D1	Version 02 + Erratum
Annexe 8R1	Version 02 + Erratum
Annexe 8X1	Version 02 + Erratum 2

Fiche d'identification

Identification du document

Titre	Lettre rectificative n°1 au CUU-MRFP
Émetteur	UNECTO Commission Circulations Occasionnelles

Tableau de suivi des mises à jour

Version	Date	Page(s) concernée(s)	Motivation(s)
Version 01	02-06-2025	Toutes	Création du document

Sommaire

CONT	ГЕХТЕ	5
Appli	ICABILITE	5
Mod	OFFICATIONS RELATIVES A L'ANNEXE 8D1	5
A.	Règles de maintenance spécifiques	5
B.	Potentiels	5
Mod	OFFICATIONS RELATIVES A L'ANNEXE 8R1	6
A.	Règles de maintenance spécifiques	6
В.	Potentiels	6
Mod	OFFICATIONS RELATIVES A L'ANNEXE 8X1	6
A.	Maintenance à l'organe – règles de maintenance spécifiques	6
В.	Maintenance à l'organe – potentiels	6

Contexte

Certains éléments des Annexes 8 du CUU-MRFP évoluent suivant les résultats d'expertise réalisées sur les matériels ou d'analyses menées.

La présente lettre vise à rendre applicable ces évolutions sans attendre la prochaine édition du CUU-MRFP. Elle a été approuvée par le Comité Commun le 27 juin 2025.

Applicabilité

La présente lettre est applicable au 15 juin 2025.

Modifications relatives à l'annexe 8D1

La maintenance à l'organe des bogies des A1A-A1A 68000/68500 répond aux règles suivantes.

A. Règles de maintenance spécifiques

ORGANES		PERIODICITE	TRAVAUX A EFFECTUER
BOGIES Participation au programm UNECTO-RFN-305 pilot		_	
BOGIES Au-delà de 19 ans après la dernière révision ou opération de remplacement des élastomères	A1A-A1A 68000/68500	5 ans, sans dépasser 12 500km	Expertise des élastomères suivant UNECTO-RFN-307

B. Potentiels

ORG	ANES	POTENTIEL « TEMPS »	POTENTIEL « KM »	POTENTIEL « USURE »
Bogies	A1A-A1A 68000/68500		600 000 Km	

Modifications relatives à l'annexe 8R1

La maintenance à l'organe des bogies de type Y20D, Y24, Y26, Y28D répond aux règles suivantes.

A. Règles de maintenance spécifiques

ORGANES	PERIODICITE	TRAVAUX A EFFECTUER
BOGIES de type : Y20D / Y24 / Y26 / Y28D	Participation au programme d'investigations UNECTO-RFN-305 piloté par l'UNECTO	
BOGIES de type : Y20D / Y24 / Y26 / Y28D	5 ans, sans dépasser 25 000km	Expertise des élastomères suivant UNECTO-RFN-307

B. Potentiels

ORGANES	POTENTIEL « TEMPS »		
URGANES	ANCIENNE VALEUR	NOUVELLE VALEUR	
BOGIES de type : Y20D / Y24 / Y26 / Y28D	19 ans	Pas de potentiel	

Modifications relatives à l'annexe 8X1

A. Maintenance à l'organe – règles de maintenance spécifiques

Périodicité des expertises des BOGIES suivant UNECTO-RFN-307 :

SERIE DE MATERIEL	ANCIENNE VALEUR	NOUVELLE VALEUR
X2100/X2200	-	5 ans, sans dépasser 25 000 km
XR6000	-	5 ans, sans dépasser 25 000 km

Par ailleurs, pour les XR6000 (bogies de type Y232), le cycle d'expertises est mis en place au-delà de **22 ans** après la dernière révision ou opération de remplacement des élastomères (ancienne valeur : 19 ans).

B. Maintenance à l'organe – potentiels

SERIE DE MATERIEL	ANCIENNE VALEUR	NOUVELLE VALEUR
XR6000	920 000 km	1 750 000 km